

Inf'EAU n°33

Semois-Chiers

Bulletin de liaison du

Contrat de Rivière Semois-Chiers

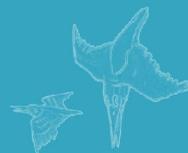
Mars 2017



Cérémonie de signatures - le 10 février 2017

Sommaire

1 Editorial **3** Pendant ce temps... les travaux se poursuivent sur les cours d'eau non navigables **11** Focus sur 14 des 37 espèces exotiques envahissantes listées par l'Union Européenne **21** 85 maîtres d'œuvre en route pour un nouveau Programme d'Actions **29** Le lézard des souches **33** Les brèves **34** Agenda **35** Revue de presse du projet « écoles propres »





Le mot de la Cellule de coordination

Démarrage en force pour ce nouveau Programme d'actions 2017-2019!

Tout d'abord, un grand merci pour votre forte participation à notre Cérémonie de signatures du 10 février dernier à Rossignol.

Dans ce premier numéro de l'année, large focus sur les espèces exotiques envahissantes à éviter versus lézard des souches, espèce locale à protéger.

Par ailleurs, nous vous présentons notre premier gros projet de l'année, le projet « Ecoles Propres », qui fait le lien entre les Journées wallonnes de l'Eau et l'opération « Be Wapp » de ce mois de mars.

Enfin, mentionnons également les très beaux travaux réalisés par la Direction des Cours d'Eau Non Navigables à Signeux, réalisation très appréciée, notamment par les pêcheurs locaux.

Et maintenant, place aux inventaires de terrain !

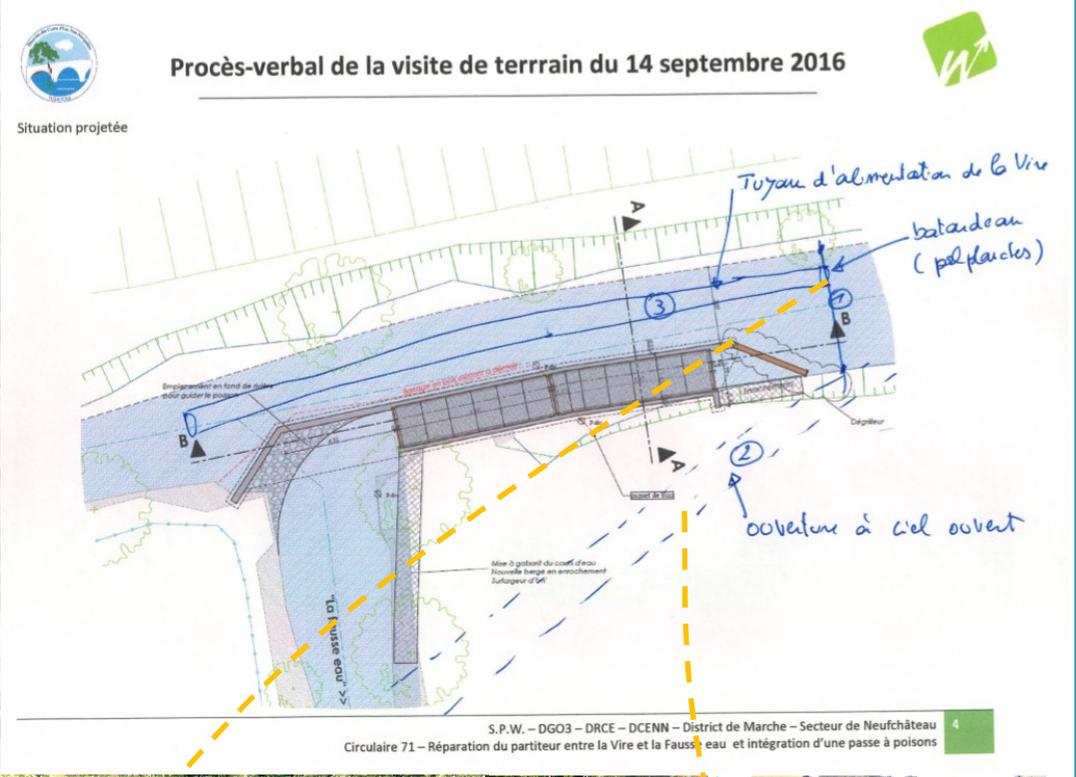
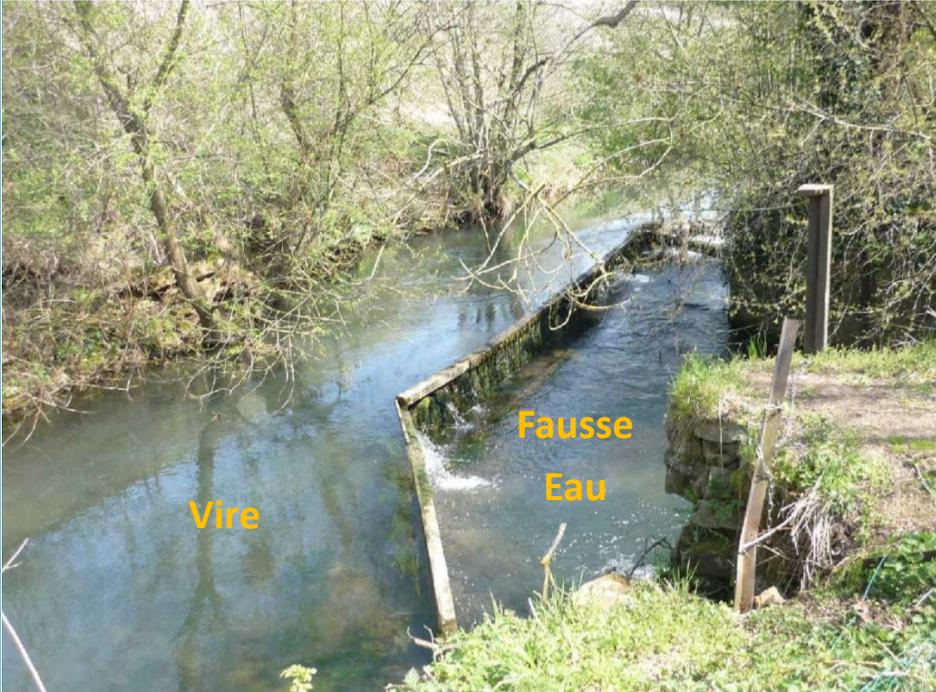
Merci pour votre soutien!

Yanick Collignon



Pendant ce temps... les travaux se poursuivent sur les cours d'eau non navigables

Signeux (Musson) - Réparation du partiteur entre la Vire et la Fausse Eau et intégration d'une passe à poissons



Photos: © Pierre Otte SPW-DGO3-DCENN

La Vire a été détournée en deux tronçons afin de pouvoir travailler au sec → création d'un canal de dérivation pour la Fausse Eau en amont de la zone de chantier et pose d'un tuyau d'arrivée d'eau vers la Vire afin d'assurer un écoulement dans Signeux.



- ◆ Le seuil d'entrée de la passe comme les suivants sont munis de planches de 0,20 m de haut.
- ◆ La seconde planche est munie d'un orifice noyé de 0,5 x 0,1 m , ce qui permet d'avoir toujours de l'eau dans la Fausse Eau en cas d'étiage sévère. Cet orifice permet également le passage des poissons sur le fond de la passe.
- ◆ Seuil 1 (5 planches), seuil 2 (4 planches), seuil 3 (3 planches) : chute de 0,20m entre les bassins.
- ◆ Réglage des ouvertures pour la remontée de la faune piscicole dans la nouvelle passe à poissons insérée dans l'ouvrage réalisé. Une observation devra être effectuée à différentes hauteurs d'eau afin d'optimiser les ouvertures réalisées → surveillance sur plusieurs mois.



Photos: © Pierre Otté SPW-DGO3-DCENN



- ◆ En période de crue, la Fausse Eau doit pouvoir accepter $19\text{m}^3/\text{s}$ tandis que la Vire recevra $7\text{m}^3/\text{s}$ ($26\text{m}^3/\text{s}$: débit de référence en 1993 et $33\text{m}^3/\text{s}$ au limnimètre de Ruelle).
- ◆ Le déversoir en béton de 20m permet d'absorber plus de $20\text{m}^3/\text{s}$ en période de crue, soit 80% du débit.





Le dimensionnement de ces deux ouvrages permet :

- de lutter contre les inondations à Signeux en envoyant un maximum d'eau vers la Fausse Eau en période de crue,
- le passage de la majorité des espèces de poissons,
- le maintien des débits d'étiage dans la Vire (odeur !) et dans la Fausse Eau.



Durée des travaux : 20 jours de travail du 27/09/16 au 21/11/16.

Travaux pris en charge par le SPW-DGO3-DCENN.

Coût des travaux : 71.307,29 € TVAC



Ing. Pierre OTTE
Attaché qualifié,
Direction des Cours d'Eau Non Navigables (DCENN)
Chaussée d'Arlon, 50/1 6840 Neufchâteau
Tel : 061/23.10.61

FOCUS sur 14 des 37 espèces exotiques envahissantes listées par l'Union Européenne

Une liste de 37 Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) considérées comme « préoccupantes pour l'Union Européenne » a été publiée le 13 juillet 2016 au Journal officiel de l'Union européenne. 21 de ces espèces sont déjà bien implantées en Belgique et 11 seraient en passe de s'y établir. Ces 37 espèces ne peuvent donc plus être vendues, détenues ou introduites dans la nature. Cette liste non exhaustive sera complétée régulièrement avec de nouvelles espèces qui devront faire l'objet de mesures et de suivi dans les pays membres.

De nouvelles obligations pour les états membres - 6 mesures phares:

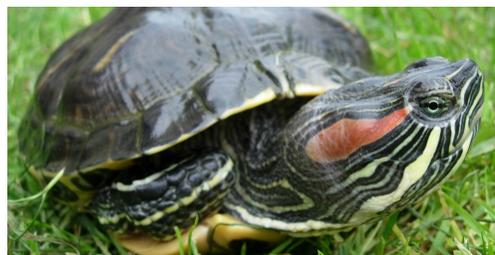
1. **Interdiction d'importation et de commercialisation.**
2. **Interdiction de détention et d'élevage.**
3. **Interdiction d'introduction dans la nature.**
4. **Limiter l'introduction et la dispersion accidentelle.**
5. **Obligation de surveillance.**
6. **Obligation de gestion** (pour les

espèces émergentes; mesures d'atténuation ou de confinement pour les espèces répandues).

Ci-contre, la liste des 37 espèces. Dans les pages suivantes, nous ferons un focus sur 14 d'entre-elles.

Plus d'informations et sources de l'article:

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/reglement-europeen.html?IDC=6002>



VÉGÉTAUX

Baccharis à feuilles d'arroche, berce de Perse, berce Sosnowski, cabomba de Caroline, **faux arum**, **élodée à feuilles alternes**, grande camomille, **hydrocotyle fausse-renoncule**, jacinthe d'eau, **jussie à grandes fleurs** et **jussie rampante**, kudzu, **myriophylle du Brésil**, renouée perfoliée.

ANIMAUX TERRESTRES ET AMPHIBIENS

Coati roux, écureuil à ventre rouge, écureuil fauve, écureuil gris, **grenouille tau-reau**, mangouste de Java, muntjac de Reeves, **ragondin**, **raton laveur**, tamia de Sibérie, **tortue de Floride**

OISEAUX ET INSECTES

Corbeau commun, éristature rousse, frelon asiatique, ibis sacré.

POISSONS ET CRUSTACÉS

Ecrevisse américaine, **écrevisse de Californie**, **écrevisse de Louisiane**, écrevisse marbrée, écrevisse virile, **goujon asiatique**, goujon de l'Amour.

Les personnes qui gèrent d'ores et déjà des plantes invasives sur leur territoire seront peut être très étonnées de ne pas y voir figurer des plantes telles que la berce du Caucase, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya. Il faut savoir que cette liste est réalisée à l'échelle européenne, et que notre situation locale peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la situation globale. Autre cas de figure, l'Union Européenne a pu considérer que cela n'est pas possible de lutter contre une certaine espèce qui n'est donc pas reprise la liste. Enfin, celle-ci sera également mise à jour progressivement.



Si son têtard peut atteindre 18 cm de long, elle peut faire jusque 25 cm, on comprend qu'elle puisse précipiter le déclin d'autres espèces d'amphibiens!



© Biodôme de Montréal 2017
Réseau de Suivi de la Biodiversité



© CiEi



Grenouille taureau

Très localisée

Jussies à grandes fleurs et rampante

Confinées (nord du sillon Sambre et Meuse)



En pleine saison, cette plante peut doubler sa biomasse en 15 jours! Ces formes aériennes et flottantes comblent rapidement les zones humides et plans d'eau!

Insensible mais porteuse de la peste des écrevisses, cette colonisatrice sait s'adapter à une large gamme de conditions écologiques, on la retrouve d'ailleurs un peu partout.



Ecrevisse Californienne

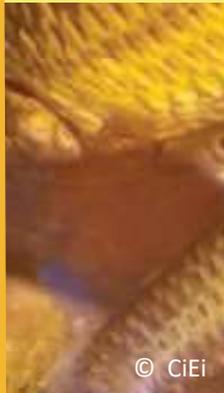
Confinée (sud du sillon Sambre et Meuse)

Goujon asiatique

Confinée (nord du sillon Sambre et Meuse)



© Rêmi Masson / Biosphoto



© CiEi



© <http://www.peches-sportives.com>

Ce petit cyprinidé peut atteindre localement une densité de plusieurs centaines de kilos par hectare, un exploit pour un poisson de moins de 10 cm! Il aime les étangs eutrophisés.



Véritable « effet de mode » il y a quelques années, elles ont bien souvent été relâchées dans la nature, où elle peuvent survivre et se maintenir de nombreuses années.



© www.reptarium.cz



© J. White



© Tom Brennan

Tortue de Floride

Occasionnelle

Hydrocotyle fausse-renoncule

Confinées (sud du sillon Sambre et Meuse)



© CIEI



Cette plante originaire d'Amérique, peut rapidement combler un plan d'eau ou un canal d'irrigation. Elle réduit également fortement la diversité de la flore et de la faune aquatique.

Plus petite que sa voisine Californienne, elle cause pourtant des ravages similaires. Elle est également porteuse saine de la peste des écrevisses.



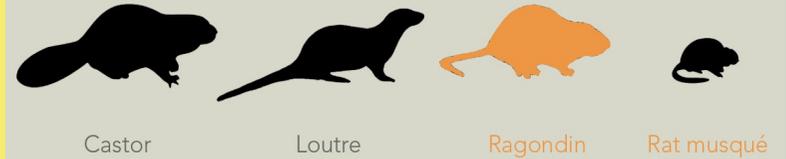
© Michel Roggo

Ecrevisse Américaine

Largement répandue

Ragondin

Très localisé



Castor

Loutre

Ragondin

Rat musqué



© www.biodiversityireland.ie



© www.crayfish.ro



© www.cabs41.com



© http://www.photorandovercors.fr

Animal semi-aquatique, il dégrade et favorise l'érosion des berges et est porteur de plusieurs pathogènes préjudiciables à la santé humaine.



Plante des zones humides, ses feuilles peuvent atteindre jusqu'à 1m50 de long.
Son inflorescence émet une forte odeur musquée.



Faux arum

Très localisé



Myriophylle du Brésil

Confiné (sud du sillon Sambre et Meuse)



Souvent introduit dans les aquariums et bassins en vertu de ses propriétés oxygénantes, il semble pourtant, que son effet soit tout opposé, car il produit beaucoup de matières organiques.

Très prolifique, ses populations sont très dynamiques. Elle peut fragiliser les berges en creusant ses galeries. Elle est également porteuse saine de la peste des écrevisses.



Écrevisse de Louisiane

Très localisée



Elodée à feuilles alternes

Localisée



Elle s'adapte à une large gamme de conditions écologiques, constitue rapidement des tapis très denses qui peuvent obstruer des canaux et fossés ou asphyxier un plan d'eau.

Le Raton laveur

Confiné (surtout au sud du sillon Sambre et Meuse)



© www.actu-environnement.com

Alimentation: omnivore opportuniste.

Origine: Amérique du Nord.

Habitat: de préférence les anciennes forêts de feuillus avec la proximité de cours d'eau. Cependant, l'espèce s'adapte à de nombreux types de milieux.

Mœurs : nocturnes. Bon grimpeur et bon nageur.

Systématique: mammifère de la famille des Procyonidés.

Nom latin: *Procyon lotor*.

Un bandit masqué, espèce exotique en-

vahissante, le raton laveur voit sa population exploser dans notre région. Malgré son minois attrayant, le raton pourrait représenter un risque pour notre environnement et une nuisance pour les riverains.

Lors d'une balade, vous aurez peut-être remarqué ses empreintes le long d'un cours d'eau, une dépouille le long d'une route. Vous l'avez peut-être même déjà surpris chapardant les croquettes du chat ou du chien.

WANTED

Le raton laveur est suspecté d'avoir un impact sur notre environnement. D'une part, par prédation (espèces nichant au sol, batraciens, écrevisses, moules, ...). Il pourrait être en compétition avec la martre ou le putois. D'autre part, il pourrait être porteur de maladies et parasites transmissibles à l'homme.

Au-delà de notre environnement, ce sont les riverains qui pourront s'en plaindre. Le raton n'étant pas timide, celui-ci peut aller jusqu'à s'introduire dans votre domicile afin d'y subtiliser de la nourriture, notamment dans les gamelles des animaux domestiques. Il pourrait établir son nid dans les infrastructures extérieures, (cheminées, ...).

On estime que le premier foyer d'introduction se situe en Allemagne, où l'animal se serait échappé d'élevages ou aurait même été relâché intentionnellement. Largement répandu en Wallonie, des réflexions sont actuellement en cours afin de définir les mesures de gestion à envisager vu les menaces que fait peser cette espèce.

- Le raton laveur est sur la liste de l'Union Européenne mentionnée dans les pages précédentes. Il s'agit donc d'une espèce préoccupante pour l'Union. Les interdictions du Règlement

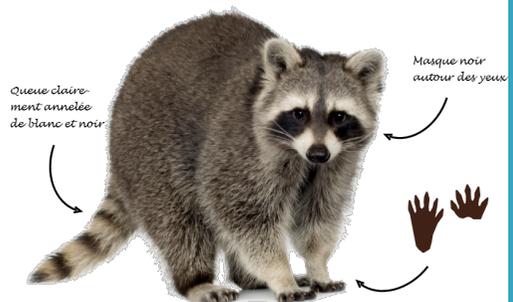
s'appliquent directement.

- Il peut être régulé selon la Circulaire ministérielle sur la régulation d'espèces animales non indigènes n° 2688 c'est-à-dire que le tir est autorisé sous condition d'être en possession d'un permis de chasse, par un occupant sur ses biens s'il est victime de nuisances, par un chasseur sur son territoire de chasse, par un garde champêtre, par un agent DNF.
- Il peut être piégé au moyen d'une cage appâtée type cage à fouines avant d'être détruit.
- Si vous souhaitez l'éloigner de votre habitation, évitez les sources de nourriture extérieures et fermez soigneusement les entrées (chatières, ...).

Vous désirez plus d'informations? Contactez votre cantonnement DNF: [leurs coordonnées ici](#).

Vous avez repéré un indice (traces, dépouille, etc) ou vu un raton laveur ?

Remplissez le [Formulaire](#) du DEMNA.



85 maîtres d'œuvre en route pour un nouveau Programme d'Actions

Le 10 février 2017 avait lieu, au Château de Rossignol, et en présence de plus d'une centaine de personnes, la cérémonie officielle de signatures du troisième Protocole d'Accords du Contrat de Rivière Semois-Chiers Asbl.

Une mise en bouche avec les discours de Philippe Labranche, Denis Collard, Thérèse Mahy et René Collin qui nous a permis d'avoir un aperçu du plat principal : les 539 actions qui seront mises en œuvre entre 2017 et 2019 le long de nos cours d'eau.

Dans les prochaines pages retrouvez un résumé photographique de l'évènement.

Un grand merci pour votre présence et votre soutien!

Pour télécharger notre Programme d'Actions:

<http://www.semois-chiers.be/programme-dactions/programme-dactions-2017-2019/>









Le Lézard des souches, espèce patrimoniale de Lorraine belge

La Lorraine est l'unique région de Belgique où se côtoient les quatre espèces de lézards présentes dans le pays. Le Lézard des souches, encore nommé Lézard agile, est toutefois le seul qui soit menacé. Sa situation s'y dégrade, comme dans les pays voisins où se multiplient les mesures de conservation et la mise en œuvre de plans de sauvegarde. La préservation de la population régionale est dès lors un enjeu important.

Faisons connaissance

Le Lézard des souches fait partie du groupe des « lézards verts » méridionaux. Le mâle adulte arbore en effet cette couleur tandis que les femelles et les jeunes sont brunâtres, avec des flancs marqués d'ocelles blanchâtres cerclés de brun-noir. Les adultes sont plus massifs et plus grands (18 à 22 cm, exceptionnellement 27 cm, queue comprise) que notre habituel Lézard vivipare qu'ils côtoient fréquemment.

Après un hivernage assez long dans le sol ou sous un abri, l'espèce apparaît à partir du 10-15 mars, les mâles adultes en premier lieu. Les accouplements ont principalement lieu en mai, les pontes fin mai et en juin dans un trou creusé dans le sol par la femelle. Les juvéniles éclosent à partir de début août. Les adultes entament leur hibernation dès le mois d'août, tandis que certains jeunes de l'année restent plus longtemps actifs (octobre, parfois même début novembre).



Mâle adulte



Femelle adulte



Juvénile

Ces lézards ne vivent en fait pas très longtemps : le renouvellement générationnel est assuré après 5 ans.

Un hôte de milieux plutôt chauds et secs

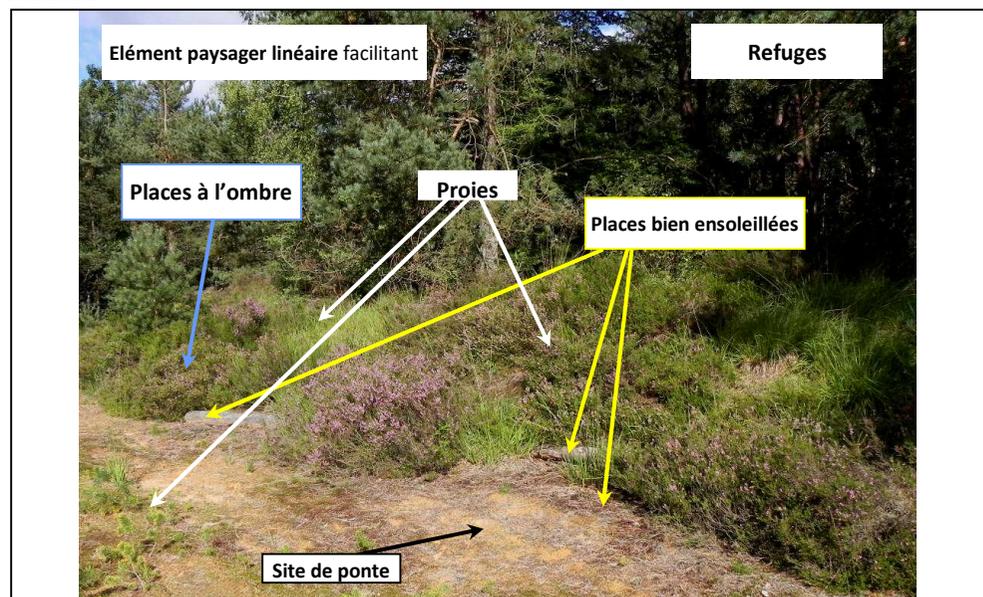
Assez sélectif dans nos régions, ce lézard mangeur d'invertébrés recherche des milieux qui peuvent répondre à ses exigences tout au long de l'année. Leur qualité a une influence primordiale sur le succès de la reproduction. L'espèce recherche donc des végétations structurellement variées avec une conjonction de sol nu, de massifs ras, de plantes moyennement élevées, avec

nombre d'interfaces entre micro-milieux. Un habitat optimal est donc assez hétérogène comme le montre l'exemple ci-contre.

En Lorraine, ce lézard se rencontre principalement dans des habitats semi-naturels (landes à callune, pelouses sur sables, pelouses calcaires) et surtout dans divers milieux d'origine anthropique (carrières ou parties de carrières après exploitation, friches et abords de voies ferrées, talus routiers gérés de manière extensive...). Le domaine vital peut être minuscule (de moins d'un are à quelques ares). Ces lézards sont aussi rapidement rebutés par des barrières infranchissables pour eux, telles que de larges routes, des parcelles cultivées ou boisées.

Une répartition fragmentée et peu étendue

S'il se trouve encore sur près de 50 sites, dont certains très petits et isolés, la superficie occupée par l'espèce ne dépasse par contre pas quelques km². Principalement, ce lézard occupe les landes du domaine militaire de Lagland-Stockem, les abords des lignes ferroviaires, lignes 162 Namur-Luxembourg et 165 Libramont-Athus, et des carrières de la cuesta sinémurienne. Les autres sites fréquentés sont des pelouses semi-naturelles, comme à Torgny et à Lambermont, ou encore des talus herbeux restés assez naturels.



Une espèce « parapluie »

Le Lézard des souches peut être considéré comme une « espèce parapluie », c'est-à-dire que sa niche écologique inclut celle d'autres espèces et que sa protection leur bénéficie donc. Des synergies sont dès lors évidentes si l'on met en place une approche écosystémique de la gestion des habitats. Le plan wallon d'actions consacré au Lézard des souches devrait ainsi participer à la conservation d'autres espèces menacées et emblématiques des milieux secs, comme la Coronelle lisse, l'Alouette lulu, le Tariet pâtre, de nombreux insectes (orthoptères, hyménoptères, cicindèles...) ainsi que des plantes de landes sableuses et de milieux pionniers.

Les actions se multiplient

L'attention a surtout été attirée sur cette espèce protégée à partir des années 2000. Les sites qui abritaient encore ce reptile se raréfiaient et étaient alors souvent dans un état de conservation défavorable sous l'effet de l'évolution naturelle (souvent boisement progressif), de destructions et dégradations diverses, y compris de travaux qui négligent l'impact sur des espèces protégées (nécessité de demandes de dérogations) ou encore de prédatons excessives (chat domestique, sanglier...).

Face à cette situation et grâce au soutien du

Département de la Nature et des Forêts (DNF), un ensemble d'actions visant à sauvegarder l'espèce et indirectement la biodiversité dans ses habitats a pu être lancé. Une brochure publiée fin 2016 (voir « Pour en savoir plus ») identifie les objectifs opérationnels qui portent en particulier sur la préservation des sites (conventions et création de réserves naturelles) et l'amélioration de leur état de conservation via des actions de restauration d'habitats associées à la mise en place d'une gestion récurrente.

L'inversion de tendance recherchée pour le Lézard des souches implique la collaboration des différents acteurs, au rang desquels le DNF joue un rôle central et la Défense un rôle déterminant en tant que gestionnaire du site majeur pour l'espèce. De plus en plus, l'appui d'autres services régionaux est acquise (talus routiers, par exemple), tout comme l'adhésion des propriétaires et des exploitants de sites (les carrières en particulier), des communes, d'Infrabel, des agriculteurs et, bien entendu, des gestionnaires de réserves naturelles. Aidée par un projet dynamique comme le LIFE « Herbages », la multiplication des projets de réserves agréées ou domaniales abritant le reptile est en effet à souligner (Torgny, Virton, Meix-devant-Virton, Pin-Izel, Heinsch, Châtillon, Clairefontaine...).

Pour en savoir plus

La brochure consacrée aux propositions d'actions et le folder de sensibilisation à l'espèce sont téléchargeables sur <http://biodiversite.wallonie.be/fr/lacerta-agilis.html?IDC=288&IDD=50334429>

Un livret consacré aux reptiles et amphibiens de Gaume est en vente au Syndicat d'Initiative de Virton www.soleildegaume.be.

Le pdf peut être obtenu sur simple demande à jp-jacob@aves.be

Nb : A l'exception des lézards de Clairefontaine (nord d'Arlon), tous se trouvent dans l'aire du Contrat de Rivière !



Le samedi 11 mars avait lieu la seconde édition du salon des métiers de l'environnement à l'ULg- Campus d'Arlon.

Le Contrat de Rivière Semois-Chiers y a tenu un stand.



SALON
des métiers de
l'environnement

• Arlon Campus Environnement



POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE

PARTICIPEZ AU

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

du 24 au 26 mars 2017

INSCRIVEZ-VOUS SUR
www.walloniepluspropre.be
 081 32 26 40 • [f/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)



Les journées Wallonnes de l'eau

Du 15 mars au 1^{er} avril 2017



Sur le sous-bassin
Semois-Chiers

Ateliers
Nature

De nombreuses activités en lien

Et partout en
Wallonie!

Rivières Avec l'EAU

Expositions
Patrimoine
Randonnées
Captages
Pêche



Vous retrouverez toutes les activités de ce programme et plus encore sur www.semois-chiers.be/jwe.
Retrouvez toutes les activités en Wallonie sur www.environnement.wallonie.be/jwe.
Vous avez des questions : 063/388.944
czintz@semois-chiers.be



Avec
le soutien de la



Wallonie

1) La transhumance des batraciens ®

Le vendredi 31 mars 2017 de 20h15 à 21h45.

Gérard Schmidt, (biologiste) et Claude Waltener (guide nature) vous expliqueront les mœurs et la nourriture des batraciens et vous amèneront vers un des étangs de Battincourt afin de vous montrer la nécessité de fermer la rue de l'Étang à la circulation entre 20h et 7h pendant la période de migration. Chemin faisant, vous pourrez observer les batraciens qui viennent des bois, traversent la route pour rejoindre l'étang afin de s'accoupler et pondre leurs œufs. Toutefois, leurs mœurs sont tout à fait surprenantes. Venez avec nous les découvrir ! **Attention, si les conditions météorologiques ne leur sont pas favorables, nos amis amphibiens ne sortent pas et la promenade sera reportée. Il est donc impératif de réserver !** Veillez à vous munir de bottes ou chaussures de marche ainsi que d'une lampe de poche.

Organisateur : Syndicat d'Initiative d'Aubange.

Lieu de rendez-vous : devant le local du Groupement Odysée 78. Rue de la Batte, 4 à Battincourt.

Réervations : Gérard Schmidt au 0497/53.76.91 (ouverture des inscriptions : du lundi 27 au jeudi 30 mars après 19h) ou info@aubange-tourisme.be.

2) L'alimentation en eau de Baranzy-Musson

Le samedi 18 mars 2017 de 10h à 11h30.

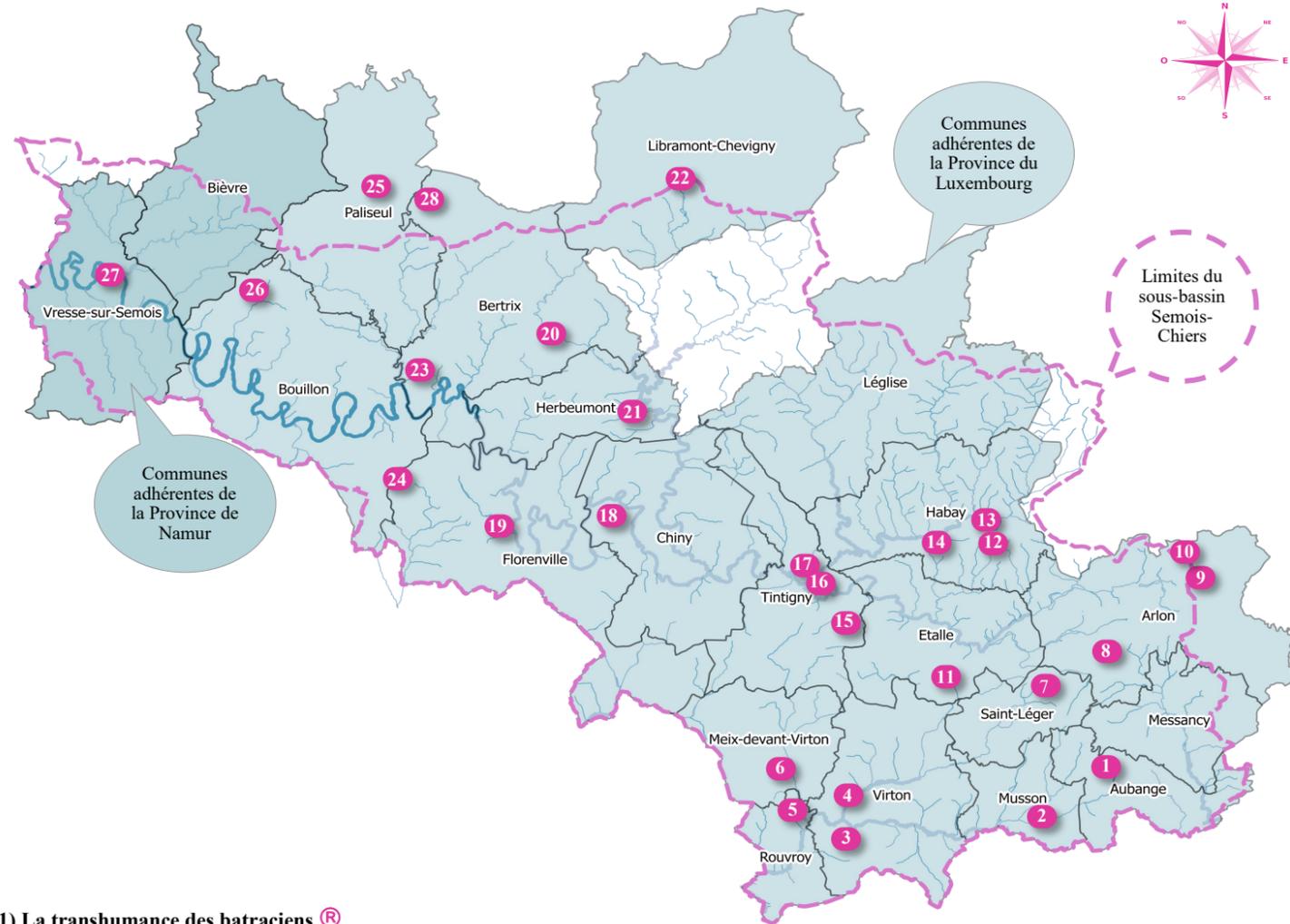
Visite de la station de traitement des eaux, du réservoir et du captage de Baranzy.

Veillez à vous munir de bottes ou de chaussures de marche.

Organisateur : Commune de Musson.

Lieu : Centre sportif et culturel de Musson (rue de France à Musson).

Renseignements : Bruno Goelff au 063/67.54.34 ou goelffbruno@gmail.com.



3) Visite des polissoirs de Saint-Mard ®

Le dimanche 19 mars 2017 de 14h30 à 16h30.

Il pourrait sembler inopportun de prévoir une visite de polissoirs comme thème pour les journées de l'Eau. Et pourtant! D'abord, la formation des "pierres de Stonne" qui constituent les polissoirs est due aux effets de l'eau: dissolution du calcaire par les eaux acides suivie de la re-précipitation de la silice résiduelle. Ensuite et surtout, l'utilisation de ces massifs en tant que polissoirs par nos aïeux n'était possible qu'à proximité d'un cours d'eau. C'est pourquoi on ne les rencontre qu'au bord du petit ruisseau du Bruzel. Veillez à vous munir de chaussures de marche.

Organisateur : Maison du Tourisme de Gaume.

Lieu : parking de l'église de Saint-Mard.

Réervations : Michel Rézette au 063/57.77.47 ou mtg@soleildegaume.be.

4) Ecoles propres, on participe

Le samedi 18, dimanche 19, samedi 25 et dimanche 26 mars 2017.

Le principal objectif est de sensibiliser le milieu scolaire à la problématique importante des déchets (chewing-gums, emballages de nourriture, canettes, bouteilles en plastique, mégots,...). Par cette sensibilisation des élèves, le but sous-jacent est de toucher les familles, mais aussi les adultes de demain. Venez découvrir lors de cette exposition, les projets menés, depuis septembre 2016, par 22 écoles (maternelle, primaire et secondaire) : activités sur le recyclage, le tri des déchets, réalisation de vêtements et d'accessoires à poser dans les cheveux en utilisant des produits recyclables, défilé de mode, fabrication d'un compacteur à canettes, création de panneaux à chewing-gums,...

Organisateurs et partenaires : Communes de Virton, Saint-Léger, Musson, Rouvroy, Meix-devant-Virton, Etalle, AIVE, Pure Province, Province du Luxembourg, Maison du Tourisme de Gaume, Lions Laclairéau Comté de Chiny, Parc Naturel de Gaume et le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : caves de l'Hôtel de Ville de Virton.

Renseignements : au Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

5) Captage, station de pompage et château d'eau à Dampicourt ®

Le samedi 1^{er} avril 2017 de 10h30 à 12h.

Visite du captage (bâtiment de récolte de l'eau potable pour les villages de Dampicourt, Montquintin et Couvreur), visite de la station de pompage qui remplit le château d'eau et visite du château d'eau à Dampicourt.

La réservation est obligatoire : maximum 12 personnes.

Veillez à vous munir de bottes si le temps est pluvieux (champs à traverser à pied).

Organisateur : Commune de Rouvroy.

Lieu de rendez-vous : captage de Dampicourt (rue Fontaines des Dames, 1^{ère} route à droite après le pont du chemin de fer en venant de Virton).

Réervations : Administration communale de Rouvroy au 063/58.86.60.

6) De l'eau à la lumière ®

Le samedi 18 mars 2017 de 15h à 16h.

Histoire du site du moulin de Villers-la-Loue, découverte de la turbine hydraulique. Veillez à vous munir de bottes si le temps est pluvieux.

Organisateurs : Mme et M Guenane.

Lieu de rendez-vous : 11, rue du Moulin à Villers-la-Loue.

Réervations : Nadine Guenane au 0496/39.40.27 ou 063/57.08.80.

7) Visite guidée de la réserve naturelle des sablières de Châtillon ®

Le dimanche 19 mars 2017 de 14h à 16h.

Monsieur Jean-Paul Jacob, conservateur de la réserve naturelle, vous fera découvrir un maximum de tout ce que peut receler cette réserve : mares,

plantes, animaux, ...

Veillez à vous munir de chaussures de marche et de vêtements de saison.

Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger en Gaume.

Partenaire : Commune de Saint-Léger.

Lieu de rendez-vous : entrée de la sablière Lannoy à Châtillon.

Réervations : Jacques Petit au 0498/29.45.81 ou jacquetpetit@skynet.be.

8) Gros rongeurs – petits bûcherons, camp Lagland ®

Le lundi 27 mars 2017. Horaire à convenir.

Animation sur la thématique du castor d'Europe. Activité réservée aux écoles des Communes (5^{ème} et 6^{ème} primaire) de Arlon, Aubange, Etalle, Messancy, Musson et Saint-Léger.

Organisateur : la Défense – Camp militaire de Lagland.

Lieu : Camp militaire de Lagland (bus gratuit de l'école au camp militaire mis à disposition par le Contrat de Rivière).

Réserve obligatoire : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

9) Les moulins témoins du passé, liés aux activités hydrauliques de nos campagnes

Le dimanche 26 mars 2017 de 14h à 16h30. 3€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Descente dans le Glissisbourg, en passant par la station d'épuration et découverte d'un site autrefois occupé par un moulin situé dans la vallée du Muhlenbach. Balade accompagnée d'un guide nature.

Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Lieu de rendez-vous : église de Bonnert.

Renseignements : Christine Chevigné au 063/21.63.60 ou info@ot-arlon.be

10) Mais quelle eau buvons-nous ?

Le samedi 18 mars 2017 de 14h à 16h30. 3€, gratuit pour les moins de 12 ans.

De la Platinerie à la Grubermühle, nous découvrons deux sources : la Pall et le Scherbach. Au passage, quelques étranges vestiges évoquent le passé dans cette riche zone humide. Nous aboutirons à la station de pompage de la Grubermühle qui alimente notre ville en eau potable.

Organisateur : Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Lieu de rendez-vous : cimetière de Tontelange.

Renseignements : Christine Chevigné au 063/21.63.60 ou info@ot-arlon.be

11) Les forges de Montauban

Le dimanche 19 mars 2017 de 14h à 16h.

Promenade guidée aux forges de Montauban : historique du site, cron.

Veillez à vous munir de chaussures de marche.

Organisateur : Gaume-Environnement.

Lieu de rendez-vous : parking des forges de Montauban-Buzenol.

Renseignements : au 063/239.404 ou lucbonoud@live.fr.

12) Le Centre d'Enfouissement Technique de Habay ®

Le samedi 25 mars 2017 de 14h à 16h30.

Visite des activités présentes sur le site, mesures de contrôles réalisées sur l'air et l'eau, engagement dans la démarche EMAS, la biodiversité sur un site industriel.

La réservation est obligatoire. L'activité ne sera organisée qu'à partir de 4 inscrits. Veillez à vous munir de bottes ou bottines.

Organisateur : AIVE Secteur Valorisation et Propreté.

Lieu de rendez-vous : bureau AIVE aux Coeuvin à côté du parc à conteneurs de Habay (Chemin des Coeuvin, Habay).

Inscriptions obligatoires avant le 16 mars : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou scugnon@semois-chiers.be.

13) Initiation à la pêche de Salmonidés

Le samedi 18 mars 2017 de 7h à 13h. 6 €.

La Maison de la Pêche du Luxembourg (asbl La Bourriche), organise une matinée d'initiation à la pêche de Salmonidés (découverte et perfectionnement), pour tous (âge minimum 8 ans). Frais d'inscription : 6 €. Veuillez à emporter bottes et vêtements adaptés à la météo.

Organisateurs : Maison de la Pêche du Luxembourg – ASBL La Bourriche.
Lieu : Maison de la Pêche du Luxembourg. Rue des Rames, 23 à Habay-la-Neuve.

Réservations : du lundi au vendredi en journée au 063/21.64.74 ou au 0470/301.434 entre 17h et 19h.

14) Les étangs de Habay-la-Neuve

Le dimanche 26 mars 2017 de 13h à 16h30.

Départ de l'exposition photos à l'Espace Bologne suivi d'une marche (+/- 8 km), le tout accompagné de quelques explications. Veuillez à vous munir de bottes ou bottines. **La réservation est obligatoire.**

Organisateurs : Centre de Recherche du Pays d'Habay et le Syndicat d'Initiative de Habay-la-Neuve.

Lieu de rendez-vous : Espace Bologne, Place Pierre Nothomb, 7 à Habay-la-Neuve.

Réservations : Catherine Lacroix au 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be.

15) Gestion de la mardelle d'Ansart

Le mercredi 15 mars à 14h00.

Fauche, débroussaillage, nettoyage du site. Veuillez à emporter vos bottes (ou bas de marais) et vos gants.

Organisateur : Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : rue du Monument après le pont à Ansart.

Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

16) Balade printanière

Le dimanche 19 mars de 14h à 16h (8km). 2€.

Petite restauration prévue à l'arrivée.

Organisateur : Syndicat d'Initiative de Tintigny.

Lieu de rendez-vous : local du Syndicat d'Initiative, château de Rossignol..

Renseignements : au SI de Tintigny - Louis Collignon au 063/44.43.29, 0474/57.51.39 ou au CR Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

17) Parcours photographique dans le parc du château de Rossignol

A partir du 10 février 2017. Accès libre.

Philippe Moës expose en plein air sur la thématique de la rivière.

Organisateurs : Parc Naturel de Gaume et Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : parc du château de Rossignol (entrée par la rue de Marbehan).

Renseignements : au Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944.

18) Initiation à la pêche à la mouche

Le samedi 18 mars 2017 de 10h à 12h et de 14h à 16h, dès 15 ans.

Le matériel sera mis à votre disposition afin de vous apprendre la technique de lancer, les mouches à utiliser, les astuces pour savoir pêcher du bord de l'eau. **Gratuit. La réservation est obligatoire car les places sont limitées.** Soupe et petite restauration sur place.

Organisateurs : la Société de Pêche les Trois Truites et le Syndicat d'Initiative de Chiny.

Lieu de rendez-vous : au moulin Cambier à 9h45 et 13h45.

Réservations : Syndicat d'Initiative de Chiny au 061/31.54.04.

19) Animation nichoirs à Martin pêcheur et Cincle plongeur

Dates à déterminer avec les écoles.

Animation reprenant une description sur le mode de vie du Martin pêcheur et/ou du Cincle plongeur. Un nichoir à Cincle ou Martin sera ensuite construit et posé le long d'un cours d'eau à proximité de l'école. Cette activité est disponible toute l'année ainsi que d'autres activités pédagogiques du Contrat de Rivière. Voir www.semois-chiers.be.

Organisateur : Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : en classe.

Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou vlequeux@semois-chiers.be.

20) Balade découverte de la réserve du Grand Minimpré à Orgeo

Le samedi 18 mars 2017 de 10h à 12h, dès 6 ans.

Visite dans la réserve, mégaphorbiaies, marais, terrain par endroit très humides. Pas de sentier, terrain inégal. Chaussures et vêtements adaptés (terrain boueux) : bottes conseillées, prévoir un pantalon de réserve. Déconseillé aux enfants de - 6 ans, inaccessible aux poussettes et chien non admis.

Organisateur : Natagora Semois Ardennaise.

Lieu de rendez-vous : à l'entrée de la Réserve "Grand Minimpré" entre Bertrix et Orgeo. Au panneau Natagora (où la Vierre croise la route). Navette de la gare de Bertrix possible sur demande.

Réservations : pierreverhees@gmail.com ou 0495/211.700 www.natagora.be/semoisardennaise.

21) Balade découverte de la réserve de la Vierre à Martilly

Le samedi 18 mars 2017 à 14h30, dès 6 ans.

Ensemble nous découvrirons les différentes réserves situées le long de la Vierre par des chemins forestiers.

Dans les réserves : terrain boueux, mégaphorbiaies, orties, ronces, etc. On termine par la visite chez l'agriculteur qui fait pâturer ses bovins Galloway dans nos terrains.

Chaussures et vêtements adaptés (terrain boueux) : bottes conseillées, prévoir un pantalon de réserve.

Déconseillé aux enfants de - 6 ans, inaccessible aux poussettes et chien non admis.

Organisateur : Natagora Semois Ardennaise.

Lieu de rendez-vous : à Martilly - Près du pont de la Vierre. Drapeau Natagora. Navette de la gare de Bertrix possible sur demande.

Réservations : pierreverhees@gmail.com ou 0495/211.700 www.natagora.be/semoisardennaise.

Pour les activités 20 et 21 : possibilité de participer à une ou deux balades, avec ou sans casse-croûte. Balade gratuite pour les membres de Natagora/Natuurpunt, autres participants : 3€ la balade ou 5€ la journée, repas contribution libre.

Casse-croûte convivial à la Maison de la Vierre : potage de saison, pain fromage - charcuterie, bière régionale, café/thé (contribution libre). RDV : de 12h30 à 14h - rue de la Virée 3 à Bertrix.

22) Les Celtes au bord de l'eau

Exposition du 10 mai au 15 décembre 2017. Vernissage le 12 mai 2017.

L'exposition abordera l'exploitation des rivières et des points d'eau par les Celtes (environ 5^e s. av. J.-C.). Les différentes thématiques seront : la pêche, la navigation, les sites votifs (lieux de culte), l'iconographie (le canard dans les illustrations celtes), les sites fortifiés (l'eau comme rempart naturel), l'archéologie subaquatique.

Organisateurs : Musée des Celtes de Libramont, Contrat de Rivière Lesse, Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Lieu de rendez-vous : Musée des Celtes de Libramont : Place Communale, 1 à 6800 Libramont.

Renseignements : Musée de Celtes - Julie Cao-Van au 061/22.49.76 ou julie.caoivan@museedesceltes.be.

23) Balade Transsemoisienne

Le dimanche 26 mars 2017 de 9h à 14h.

L'équipe de la Transsemoisienne vous invite à la découverte des environs d'Auby-sur-Semois. Nous vous accueillerons entre 9h00 et 9h30 au chalet Croix Mambourg afin de vous présenter la journée autour d'un café.

Différents parcours emmèneront ensuite marcheurs, VTT, cavaliers et attelages. Vers 14h, les participants se retrouveront au chalet où nous offrons la possibilité de boire un verre et de manger un petit bout...

Prévoir des chaussures et vêtements adaptés à la météo et un casse-croûte éventuel.

Organisateur : Asbl Défense et Promotion de la Semois.

Lieu de rendez-vous : Chalet Croix Mambourg (itinéraire fléché à partir de l'église de Auby-sur-Semois).

Renseignements : Benoît Lemmens au 0495/27.07.03 ou benoit@transsemoisienne.be ou www.transsemoisienne.be.

24) Découverte des installations hydroélectriques du domaine des Amerois

Le samedi 18 mars 2017 de 10h30 à 12h30.

Une courte promenade dans le bois des Amerois pour découvrir son installation hydroélectrique.

Organisateur : Asbl Défense et Promotion de la Semois.

Lieu de rendez-vous : route de Muno. Le départ de la visite se trouve sur la route dite de Muno. Sur la N83, au lieu dit "Blanc Sart" où se trouve une ferme (ferme des blancs sart), prendre à gauche en direction de Muno et Lambermont. Le point de rendez-vous est situé 1,4 km plus loin. Itinéraire fléché à partir de la ferme.

Renseignements : Benoît Lemmens au 0495/27.07.03 ou benoit@transsemoisienne.be ou www.transsemoisienne.be.

25) Sur les traces du castor

Le dimanche 19 mars 2017 à 14h.

La commune de Paliseul vous propose de partir sur les traces du castor, une espèce protégée, au sein de la réserve de *Devant le Terme*. Accompagné d'un guide nature et d'un agent Nature et Forêts, vous découvrirez les aménagements réalisés par le castor le long du ruisseau de Bergimont où il y est installé depuis 2007. Pensez à vous munir de bottes et de vêtements adaptés à la météo.

Réserve obligatoire. Les places sont limitées à 15 personnes.

Organisateur : Commune de Paliseul.

Lieu : parc à conteneurs de Paliseul (rue d'Opont).

Réservations : Clémentine Sacré au 061/27.59.56 ou clementine.sacre@paliseul.be.

26) Visite du captage communal d'eau de Vivy

Le mercredi 22 mars à 14h et le jeudi 23 mars à 10h (durée : 1h15) pour les familles.

Venez découvrir avec les fontainiers communaux d'où vient votre eau de distribution. Cette visite du captage de Vivy vous permettra de découvrir le cheminement de l'eau: de la source au robinet et de comprendre le métier de fontainier. Veuillez à vous munir de vêtements adaptés à la marche et la météo.

Organisateur : Commune de Bouillon.

Lieu : Captage communal de Vivy, Chemin de la Charbonnière à 6833 Vivy. Suivre fléchage « Journée de l'Eau ».

Réservations : Mélanie Tassin au 061/280.317 (sauf les mercredis) ou ecoconseiller@bouillon.be.

27) La Semois et ses diverses facettes

Le samedi 18 mars 2017 de 14h30 à 17h.

Promenade guidée.

Veillez à vous munir de chaussures de marche.

Organisateur : Centre Touristique et Culturel de Vresse.

Lieu de rendez-vous : église de Membre.

Réservations : jusqu'au 17 mars 20h au 061/29.28.27.

Visite d'une station d'épuration

Du 20 au 31 mars 2017 et toute l'année (en fonction des disponibilités des animateurs de l'AIVE). Tout public.

Horaire à convenir (durée de plus ou moins 1h).

Explications sur la collecte des eaux usées et surtout du rôle et du fonctionnement de la station d'épuration avec visite de l'ouvrage.

Organisateur : AIVE.

Lieu : voir les stations visitables sur le site de l'AIVE.

Réservations : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.

Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

NB : accessible aux PMR en fonction de la station.

Animation « Au fil de l'eau »

Du 20 au 31 mars 2017 et toute l'année (en fonction des disponibilités des animateurs de l'AIVE). Animation à destination des écoles de la Province de Luxembourg de la 1^{ère} à la 3^{ème} maternelles. Horaire à convenir (durée de env. 1h15 + 30 minutes de montage/démontage).

Conte interactif (inspiré des histoires de la mallette pédagogique d'Aquawal) et parcours original et didactique pour vivre l'aventure des gouttes d'eau du robinet à la rivière...

Attention : un espace libre de 50 m² est nécessaire.

Organisateur : AIVE.

Lieu de rendez-vous : en classe.

Réservations : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.

Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

Les Explôs, classes d'eau de l'AIVE

Du 20 au 31 mars 2017 et toute l'année (en fonction des disponibilités des animateurs de l'AIVE). Activité destinée uniquement aux écoles de la Province de Luxembourg, de la 5^{ème} primaire à la 2^{ème} secondaire.

Pour sensibiliser les élèves sur le devenir des eaux usées que l'on produit chaque jour. Découvrir et comprendre la vie d'une goutte d'eau. D'où vient l'eau du robinet ? A quoi sert-elle ? Où vont les eaux usées ? Qu'est-ce qu'on y retrouve ? Comment nettoyer l'eau sale avant qu'elle ne retourne à la rivière ? Autant de questions abordées au travers d'animations et expériences variées impliquant la participation active des enfants : découverte du cycle naturel et anthropique de l'eau (dvd, maquette...), nettoyage de l'eau sale (manipulations et expériences), visite de la station d'épuration, observations des micro-organismes épurateurs (microscope, utilisation d'une clef de détermination), éco-consommation...

Organisateur : AIVE.

Lieu : aux stations d'épuration d'Arlon et de Dampicourt de 8h45 à 11h45 ou de 9h à 12h.

Réservations : obligatoire au moins 3 semaines à l'avance uniquement sur www.aive.be, rubrique jeunes.

Renseignements : Valérie Leroy au 063/23.18.93.

28) Balade au fil de l'eau

Le dimanche 19 mars 2017 de 14h à 15h30.

Au cours de cette promenade familiale (5km), vous partirez à la découverte du patrimoine naturel (ruisseaux et étangs) et du patrimoine bâti (moulin à eau, lavoir, abreuvoirs) des villages de Sart et de Jéhonville. Le gîte du moulin de Sart dispose de plusieurs ânes (baudets d'ânes facebook) qui vous accompagnerons pour faciliter la promenade aux enfants. A la fin de la promenade, les propriétaires du moulin vous invitent à visiter leur bâtiment et la turbine qui produit l'électricité du gîte. Les chaussures de marche sont indispensables afin de profiter pleinement de cette après-midi.

Organisateur : ADN (Association pour la découverte de la Nature).

Lieu de rendez-vous : gîte du moulin de Sart.

Réservations : Thierry Debaere au 0498/33.83.39 ou thierry-debaere@yahoo.fr.

En attendant la banquise...

Dates à déterminer avec les écoles. Animation à destination des écoles de 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Proposé par la compagnie professionnelle de théâtre-action « *Théâtre sans accent* » de Bellefontaine, ce spectacle plein d'humour aborde avec positivisme et poésie la question du réchauffement climatique.

Horaire à convenir (durée de env. 40 minutes + 50 minutes pour l'animation « mini laboratoires d'idées pour sauver la planète »)

Renseignements : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou ycollignon@semois-chiers.be.

Grand nettoyage de printemps (Be WaPP)

Du 24 au 26 mars 2017.

Participez à cette grande opération de nettoyage de printemps le long de nos cours d'eau, voiries, chemins forestiers...

Renseignements : www.walloniepluspropre.be ou auprès de votre Administration communale.

LEGENDE



Activité accessible aux personnes à mobilité réduite.



Activité pour laquelle la réservation est obligatoire.

Activité réservée exclusivement aux écoles.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et Sablières Lannoy SPRL.



EXPOSITION ÉCOLES PROPRES

CAVES DE L'HÔTEL DE VILLE DE VIRTON

18-19, 25-26 MARS 2017 DE 10H À 18H



Venez découvrir lors de cette exposition, les projets menés, depuis septembre 2016, par 21 écoles (maternelle, primaire et secondaire) : activités sur le recyclage, le tri des déchets, réalisation de vêtements et d'accessoires, défilé de mode, création de panneaux à chewing-gums,...

Le principal objectif est de sensibiliser le milieu scolaire à la problématique importante des déchets (chewing-gums, emballages de nourriture, canettes, bouteilles en plastique, mégots,...).

Par cette sensibilisation des élèves, le but sous-jacent est de toucher les familles, mais aussi les adultes de demain.

Rens. : Contrat de Rivière Semois-Chiers au 063/388.944 ou czintz@semois-chiers.be.

Ecoles participantes en 2016-2017

Ecole Fondamentale Libre de Saint-Mard, Ecole Fondamentale Libre de Ethe, Institut de la Sainte Famille, Athénée Royal Nestor Outer, Ecole communale de Ruelle-Grandcourt, Ecole Provinciale du Nouvel Horizon de Ethe, Ecole Fondamentale autonome Ethe-Belmont, Ecole Fondamentale de l'Athénée Royal Nestor Outer, Ecole communale de Saint-Léger, Ecole communale de Meix-le-Tige, Ecole Libre de Sainte-Marie-sur-Semois, Ecole communale d'Etalle, Ecole de la Communauté Française d'Etalle, Ecole communale de Meix-devant-Virton, Ecole Libre de Lamorteau « La petite Cigale », Ecole Fondamentale de la Communauté Française de Musson "Des deux Rives", Ecole Libre Saint-Pierre de Signeulx, Ecole Libre Saint-Pierre de Mussy-la-Ville, Ecole communale de Mussy-la-Ville, Ecole communale de Lamorteau, Ecole communale de Harnoncourt, Ecole communale de Dampicourt.



We have a dream

On a tous quelque chose de Martin Luther King... Du côté des communes de Saint-Léger et Virton, Monique Jacob et Étienne Chalon, tous deux échevins, partagent le même rêve d'un plus grand respect de l'environnement.

Bien connue pour ses bidons, cannettes ou cigarettes déposés le long des routes, Monique Jacob, est également enseignante à l'ISF Virton. Sa dernière démarche concernait la chasse aux canettes et mégots. Également vice-présidente du Contrat rivière Semois-Chiers, c'est tout naturellement vers celui-ci et Céline Zintz, la coordinatrice de celui-ci qu'elle se tourne. Dans la commune de Virton, Étienne Chalon, après avoir fédéré 8 des 9 communes de la Maison du Tourisme de Gaume dans une opération « Forêts propres » songe poursuivre sa démarche à travers l'opération « Virton, écoles propres ». Et comme les deux échevins n'en sont pas à leur première démarche commune, après de multiples rencontres et discussions gérées par Caroline Toussaint du service Environnement, le projet virtonnais se



Ils partagent le même rêve environnemental. Étienne Chalon, Caroline Toussaint, Céline Zintz et Monique Jacob.

transforme en « Écoles propres » dans les six communes de Virton, Musson, Saint-Léger, Etalle, Meix-devant-Virton et Rouvroy. La synergie, l'enthousiasme agissant ce sont les nombreux volets de

projets de 22 classes primaires et secondaires vont une action d'envergure dans chaque classe pour aboutir à une grande expo publique et une grande fête à l'environnement dans les caves de l'hôtel

de ville de Virton. Une fête réunie sous une même affiche, sous un même calicot créé par Louise Charlier, la graphiste de la MTG, à partir des dessins de toutes les écoles partenaires. ■ **VDE**

VIRTON

« Vous avez totalement raison de vouloir inculquer le virus de la propreté environnementale aux enfants. » **Marie-Eve HANNARD**

22 écoles primaires et secondaires ont décidé de participer à l'opération Écoles propres.

Une exposition sera accessible dans les caves de l'hôtel de ville



22 écoles propres dans 6 communes

Initié en avril 2016 et coordonné par le Contrat rivière Semois-Chiers, le projet Écoles propres touche à sa fin. Avec des actions concrètes.

• **Georges VAN DEN ENDE**

Il y avait du monde dans les salons de l'hôtel de ville de Virton pour le lancement de l'opération Écoles propres. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières. » Ce proverbe décrit très bien la démarche de l'opération Écoles propres menée dans vingt-deux écoles primaires et secondaires de six des neuf communes de la Maison du tourisme de Gaume.

Né d'une synergie entre les responsables de l'environnement des Communes de Saint-léger et de Virton et du Contrat rivière Semois-Chiers (lire ci-contre) le projet Écoles propres a été proposé dès avril 2016. À fil des rencontres et des réunions entre tous les acteurs du projet, les enseignants ont très vite identifié les actions qu'ils allaient mener avec leurs élèves.

En plus des Communes et du Contrat rivière, d'autres par-



Vingt-deux écoles participantes, de nombreux partenaires : cela fait du monde sur la photo.

tenaires ont rejoint le projet. À savoir le Lions Club Laclaireau-Comté de Chiny, la Maison du tourisme de Gaume (MTG), l'intercommunale AIVE et le parc naturel de Gaume et la Province de Luxembourg.

Poubelle de poche, recyclage, jardin biologique

Au final, on retrouve vingt-deux classes regroupant des étudiants du maternel au secondaire. Un riche « brainstorming » rassemblant la créativité et les messages environnementaux du meilleur public qu'il soit. « La force de ce message est qu'il s'adresse

aux enfants, les acteurs essentiels qui entretiendront son contenu dans le futur », se félicitait Denis Collard, le président du Contrat rivière en fin de présentation de l'action. Et c'est vrai que la créativité de la démarche ne manquera pas d'interpeller le tout grand public par des actions pédagogiques de fond et transversales, mais aussi par des expressions plus spectaculaires. Comme ce défilé de mode 100 % en matière recyclée. Ou encore cette poubelle de poche permettant d'y caser mégots et autres chewing-gums. Le résultat de ces démarches sera d'abord à découvrir dans

les écoles affichant le calicot extérieur de leur participation. De quoi les reconnaître dans les communes de Virton, Saint-Léger, Musson, Meix-devant-Virton, Étalle et Rouvroly.

Deux événements en mars

Une telle démarche méritant une grande diffusion dans le public, la démarche des écoles prendra une dimension encore plus large à travers deux événements importants. D'abord, l'opération Be-Wapp (anciennement communes et rivières propres) organisée les 24, 25 et 26 mars. Ensuite, afin de présenter les projets à tou-

tes les écoles participantes et aux familles, une exposition sera organisée du samedi 18 au dimanche 26 mars dans les caves de l'hôtel de ville de Virton. Concrètement, les écoles pourront visiter l'expo du 20 au 24 mars, les familles étant quant à elles invitées les 18 et 19 ainsi que les 25 et 26 mars. Cette dernière journée étant en quelque sorte l'apothéose de l'aboutissement d'une démarche environnementale de près d'une année. ■

Une capsule audiovisuelle

Premier vice-gouverneur du Lions Club, Gérard Stellemen s'est également exprimé au nom du lions Clubs Ladaireau-Comté de Chiny. « Le 26 mars prochain, dans le cadre de notre participation à l'opération Be-Wapp, le Lions Club présentera un petit film, une capsule audiovisuelle dénonçant l'abus et la difficulté d'éliminer certaines matières, comme le plastique. Ce film sera présenté lors de l'exposition prévue dans la cave de l'hôtel de ville de Virton et il sera mis à disposition des écoles participantes à l'opération. »

Les enfants comptent les canettes

« Juper, les hommes savent pourquoi... Mais les canettes, ce sont les enfants qui les comptent. » Cette réflexion à l'emporte-pièce de Denis Collard a un double sens. Le premier a pour but d'applaudir la lettre ouverte rédigée par le conseiller communal virtonnais Paul Gonry.

Signée par les enfants et aussi par les partenaires du projet Écoles propres, cette lettre interpelle les dirigeants d'AB Inbev dont les canettes de bières se retrouvent par milliers les longs des routes et dans la nature. La seconde réflexion, tout aussi voire plus importante, est sociale. Elle tend à démontrer que ce sont les enfants qui sont les plus présents, voire omniprésents lors des opérations de nettoyage de la nature. Et d'ap-



La lettre ouverte à Jupiler et son auteur, Paul Gonry.

puyer la démarche Écoles propres sur cette constatation. « Cette démarche s'adresse aux enfants. Ce sont des acteurs essentiels pour un plus grand engagement sociétal environnemental du futur. Une telle action doit devenir pérenne. » ■

VDE

VIRTON BAMPONT



Une affiche pour synthétiser Entre Monique Jacob, la vice-présidente et Denis Collard, le président du Contrat de rivière Semois-Chiers, Louise Charlier, l'artiste graphiste de la Maison du tourisme de Gaume a superbement synthétisé les travaux graphiques de toutes les écoles sur l'affiche de l'opération Écoles propres.

ELLES ONT DIT

Marie-Eve Hannard, la cheffe de cabinet-adjointe du ministre wallon de l'Environnement : « Votre démarche rencontre totalement la politique du ministre Di Antonio quant à l'environnement. Il peut être la source d'un programme d'action. Vous avez totalement raison de vouloir inculquer le virus de la propreté environnementale aux enfants. »

Thérèse Mahy, députée provinciale à l'Environnement : « C'est une liste phénoménale de projets que j'ai pu découvrir dans les démarches des écoliers de 22 établissements scolaires partenaires. C'est aussi un fameux coup de pouce au Contrat-Rivière et à l'action Pure Province que nous menons avec l'AIVE. »

22 écoles sensibilisées à la propreté publique

GAUME La lutte contre les déchets, une priorité



UNE EXPO EN CLÔTURE

Un an d'actions

Il est impossible de citer ici toutes les actions menées ces derniers mois dans les écoles de Gaume, qui dépassent parfois la simple gestion des déchets. Cela va de la réalisation d'affiches de sensibilisation à la création « d'œuvres d'art » avec des objets recyclés, en passant par la création d'une mini-poubelle de poche, d'un compost et d'une citerne d'eau de pluie, du ramassage des déchets dans les cours de récréation, de cours d'éveil autour d'un lombricomposteur, de « fleurs à chewing-gum », etc. A noter qu'une exposition présentant tous ces projets scolaires sera visible dans les caves de l'hôtel de ville de Virton, du 18 au 26 mars. Le Lions Laclaireau fêtera, comme les autres clubs du pays, son centième anniversaire le dimanche 26 et soutient l'opération « Ecoles propres ».

J.-L. B.

Ce projet « Ecoles propres » a réuni de nombreux acteurs. Une exposition de présentation des projets nés en classe clôturera l'opération fin mars. © J.-L. B.

► Six communes, vingt-deux écoles et des institutions participent au projet « Ecoles propres ».

► Depuis avril 2016, le Contrat rivière Semois-Chiers chapeaute l'opération.

blesques dans ces lieux incitent trop de citoyens au dépôt sauvage. Les communes gaumaises ont décidé de placer des panneaux invitant les usagers à reprendre leurs déchets plutôt qu'à les déposer dans des poubelles. « C'est un projet d'intercommunalité innovant, visant l'éducation des gens, explique le maire de Virton, François Culot. Mais la répression reste de mise. »

De la maternelle au secondaire

Cette fois, ce sont 6 communes et 22 établissements scolaires qui ont adhéré à un projet « écoles propres », proposé par le Contrat de rivière Semois-Chiers. Il vise en priorité la sensibilisation et l'éducation des enfants et ados, de l'école maternelle au secondaire. « La propreté est une de nos préoccupations majeures, et celle de la majorité des gens qui subissent l'inci-

Virtonais intercepté il y a peu qui a déversé en forêt 40 kg de viande congelée ensachée. Il sera poursuivi ! »

Il existe en effet tant de possibilités pour se débarrasser « proprement » de ses déchets (poubelle, parc à conteneurs, bulle à verre, ramassage d'encombrants, etc.) que pareille désinvolture ne peut rester impunie. Or tous les ans, l'opération « Communes et rivières propres » devenue « Be Wapp » (Wallonie plus propre) est nécessaire pour enlever des tonnes de déchets le long des routes.

En avril 2016, Céline Zintz, coordinatrice du Contrat rivière, a orchestré des réunions avec les écoles intéressées pour initier des projets spécifiques, car la sensibilisation et l'éducation des plus jeunes restent la meilleure base pour un avenir

Six communes, 22 écoles et diverses institutions (Maison du tourisme de Gaume, Lions Club Laclaireau, AIVE, Parc naturel et Contrat rivière Semois-Chiers) participent au projet « Ecoles propres ».

Voici 2 mois, la Ville de Virton avait réuni les autres communes de Gaume pour lancer un projet lié à la propreté dans les forêts, à

L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et Sablières Lannoy SPRL.



Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts :

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne
à ce bulletin:

CLIQUEZ sur Martin!

